

# Questions et réponses au sujet du Programme manitobain de vaccination contre la grippe saisonnière

## Santé publique – Fiche d'information

L'immunisation a sauvé plus de vies que toute autre intervention médicale au cours des 60 dernières années au Canada.<sup>1</sup> Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

### Qu'est-ce que la grippe saisonnière?

La grippe saisonnière est une infection respiratoire causée par un virus qui peut ressembler au rhume, mais les signes et les symptômes de la grippe sont généralement plus graves. Une fièvre élevée soudaine, des courbatures, de la fatigue extrême et une toux sèche sont des symptômes plus souvent associés à la grippe qu'au rhume. Les maux de tête, les frissons, la perte d'appétit et le mal de gorge sont d'autres symptômes courants. La nausée et les maux d'estomac peuvent aussi survenir, particulièrement chez les jeunes enfants. La grippe peut causer des problèmes plus graves comme une pneumonie et des infections bactériennes, qui entraînent parfois l'hospitalisation.

### Comment la grippe se propage-t-elle?

La grippe peut se transmettre facilement d'une personne à l'autre par la toux, les éternuements ou le partage d'aliments ou de boissons. Il est aussi possible de la contracter en portant les mains à la bouche, aux yeux ou au nez, après avoir touché des objets contaminés par le virus. Pour cette raison, il est important de se couvrir le nez et la bouche avec l'avant-bras quand vous toussiez ou éternuez. Lavez-vous également les mains souvent avec de l'eau et du savon (ou utilisez un désinfectant pour les mains si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon), surtout après avoir toussé ou éternué.

### Que puis-je faire pour combattre la grippe?

Vous pouvez prendre des mesures pour réduire au minimum les risques d'attraper la grippe. Il est conseillé de se couvrir la bouche quand on tousse ou éternue, de se laver les mains régulièrement et de se faire vacciner contre la grippe chaque automne.

### Que puis-je faire si mes enfants ou moi avons la grippe?

La plupart des gens peuvent soigner leurs symptômes et guérir à la maison. Si vos symptômes s'aggravent ou si vous ne vous rétablissez pas comme vous le feriez normalement, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé. Si vous ou l'un de vos proches présentez l'un des symptômes suivants, rendez-vous directement dans un service d'urgence, dans un poste de soins infirmiers ou chez un fournisseur de soins de santé, ou appelez le 911 :

- essoufflement ou difficultés respiratoires persistantes ou aggravées;
- grande faiblesse;
- déshydratation ou aucune évacuation d'urine depuis 12 heures;
- somnolence ou confusion;
- fièvre chez un enfant âgé de moins de trois mois.

Les personnes qui sont normalement en bonne santé et qui présentent des symptômes de la grippe devraient obtenir des soins médicaux le plus rapidement possible si elles ont au moins l'un des symptômes suivants :

- respiration difficile ou douloureuse;
- toux accompagnée d'expectorations sanglantes (mucosités ou salive);
- respiration sifflante;
- fièvre pendant trois ou quatre jours qui ne s'améliore pas ou qui empire;
- retour soudain d'une forte fièvre ou d'autres symptômes après une amélioration initiale;
- douleur aiguë à l'oreille;
- sentiment d'être gravement malade.

<sup>1</sup> Agence de la santé publique du Canada

# Questions et réponses au sujet du Programme manitobain de vaccination contre la grippe saisonnière

---

## Qu'est-ce que la grippe H1N1?

Une nouvelle souche de la grippe A H1N1 est apparue en 2009. Comme c'était une nouvelle souche du virus de la grippe, elle a causé une maladie grave chez beaucoup de personnes. C'est ce qu'on appelle une pandémie. Le virus H1N1 est maintenant considéré comme une des souches les plus en circulation au cours d'une saison normale de grippe. Le vaccin antigrippal annuel protège contre la grippe H1N1.

## Qu'est-ce que le vaccin antigrippal?

De nombreuses souches du virus de la grippe circulent chaque année. Le vaccin n'offre pas de protection contre toutes ces souches. Chaque année, les scientifiques suivent la propagation du virus dans le monde et déterminent les souches qui risquent de contaminer le plus de personnes durant la saison de la grippe. Ces souches sont alors intégrées au vaccin produit pour l'année en cours. Le vaccin est donc différent d'une année à l'autre. Pour cette raison et parce que la protection offerte par le vaccin diminue au fil du temps, il est important de se faire vacciner contre la grippe chaque automne.

---

Le vaccin antigrippal ne protège pas contre d'autres virus ou bactéries responsables du rhume ou de la grippe intestinale.

---

## Le vaccin antigrippal est-il efficace?

Le vaccin antigrippal s'est révélé efficace, son efficacité maximum ayant été démontrée contre la grippe confirmée en laboratoire. Il a été démontré que la vaccination réduit le nombre de visites chez le médecin, d'hospitalisations et de décès chez les personnes qui ont un risque élevé de contracter la grippe et de souffrir de ses complications, notamment :

- les personnes âgées de 65 ans et plus;
- les résidents de foyers de soins personnels ou d'établissements de soins de longue durée;
- les enfants âgés de 6 à 59 mois;
- les personnes atteintes d'un trouble de santé chronique (par exemple, le diabète, l'asthme, etc.);
- les femmes enceintes;
- les travailleurs de la santé et les premiers intervenants;

- les personnes qui fournissent régulièrement des services de garderie à des enfants de cinq ans et moins;
- les personnes qui résident avec toute personne ayant un risque accru de maladie grave causée par la grippe, y compris les nourrissons de moins de six mois ou les femmes enceintes;
- les Autochtones.

## Quels vaccins contre la grippe sont disponibles au Manitoba?

Il y a trois vaccins antigrippaux approuvés par Santé Canada. Ceux-ci sont offerts gratuitement au Manitoba. Deux sont des vaccins inactivés qui sont administrés par injection (piqûre); un d'entre eux est administré aux personnes âgées de six mois ou plus (vaccin antigrippal à dose standard) et l'autre aux personnes de 65 ans et plus (vaccin antigrippal à haute dose) qui vivent dans des établissements de soins de longue durée. Le troisième vaccin disponible est un vaccin vivant atténué présenté sous forme de vaporisateur nasal, qui est administré aux enfants de 2 à 17 ans, ainsi qu'aux adultes en santé de 59 ans ou moins qui ont peur des aiguilles.

Le vaccin inactivé à dose standard offert aux personnes de six mois et plus ainsi que le vaccin vivant atténué offrent une protection contre quatre souches de la grippe (2A + 2B) qui sont les plus susceptibles de causer la grippe. Le vaccin antigrippal à haute dose est administré aux personnes âgées qui vivent dans un établissement de soins de longue durée et il protège contre trois souches de la grippe (2A + 1B).

Les résidents âgés des établissements de soins de longue durée sont très susceptibles de souffrir des complications de la grippe. Bien qu'il ne protège que contre trois souches de la grippe, on s'attend à ce que le vaccin antigrippal à haute dose offre aux résidents des établissements de soins de longue durée une *meilleure* protection, parce qu'il contient quatre fois la quantité d'antigène du virus de la grippe par souche comparativement au vaccin qui est offert à tous les Manitobains.

## Pourquoi le vaccin antigrippal vivant atténué n'est-il plus recommandé de préférence aux enfants?

Certaines études effectuées pendant les quelques

# Questions et réponses au sujet du Programme manitobain de vaccination contre la grippe saisonnière

dernières saisons de la grippe au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Finlande et par le fabricant du vaccin (AstraZeneca) montrent une efficacité relativement plus faible du vaccin antigrippal vivant atténué, particulièrement en ce qui concerne la souche d'influenza A H1N1 chez les enfants de 2 à 17 ans. Le Comité consultatif national de l'immunisation du Canada (CCNI) et le Advisory Committee on Immunization Practices (ACIP) américain ne recommandent donc PAS **de préférence** le vaccin antigrippal vivant atténué chez les enfants en santé de 2 à 17 ans. Le NACI conclut toutefois que les preuves que nous possédons actuellement indiquent que le vaccin antigrippal vivant atténué offre une protection contre la grippe comparable à celle du vaccin antigrippal inactivé à dose standard.

## Quand devrait-on se faire vacciner?

Le plus tôt vos enfants ou vous-même vous faites vacciner, le mieux cela sera, car au Manitoba, la saison de la grippe commence généralement à la fin de l'automne et dure jusqu'au printemps. De plus, le vaccin contre la grippe prend environ deux semaines à agir. Il n'est donc pas souhaitable d'attendre que les gens qui vous entourent ou vos enfants commencent à être malades avant de vous faire vacciner ou de faire vacciner vos enfants. Voilà pourquoi il est recommandé de se faire vacciner au début de l'automne.

## Qui devrait se faire vacciner contre la grippe?

Le vaccin antigrippal annuel est offert gratuitement à tous les Manitobains de six mois et plus dans le cadre du calendrier de vaccination systématique du Manitoba. La vaccination contre la grippe chaque année est particulièrement importante pour les Manitobains qui risquent le plus de tomber gravement malades en raison de la grippe, ainsi que pour leurs soignants et leurs proches. Toutefois, la vaccination des personnes en santé présente aussi des avantages. Plus le nombre de personnes immunisées est élevé, plus les personnes souffrant de certains troubles médicaux (par exemple les personnes qui subissent des traitements contre le cancer), ainsi que les nouveau-nés qui ne peuvent pas être vaccinés, sont protégés.

## Que puis-je faire si mes enfants ou moi-même sommes allergiques aux œufs?

Tous les vaccins antigrippaux offerts au Canada sont

fabriqués selon un processus incluant des œufs de poule, et cela peut faire en sorte que le vaccin contre la grippe contienne des traces de protéines d'œufs. Les responsables de la santé publique ont examiné les données et ont déterminé que les personnes allergiques aux œufs peuvent être vaccinées sans danger avec n'importe quel type de vaccin antigrippal offert au Manitoba et au Canada (par injection ou par vaporisateur nasal).

## Le mercure présent dans le vaccin antigrippal est-il nocif?

Certains vaccins antigrippaux contiennent de faibles quantités de thimérosal (mercure) qui est utilisé comme agent de conservation pour que le vaccin demeure stérile. Il a été prouvé que la faible quantité de thimérosal dans un vaccin est sans danger. De très nombreuses études scientifiques ont montré qu'il n'y a pas de lien entre l'immunisation pendant l'enfance à l'aide de vaccins contenant du thimérosal et les troubles neurodéveloppementaux (par exemple, l'autisme). Si la présence de mercure vous préoccupe, sachez que certains vaccins antigrippaux, y compris le vaporisateur nasal, ne contiennent pas de thimérosal.

## Où peut-on se faire vacciner?

Pour connaître le meilleur moment et le meilleur endroit ainsi que pour vérifier la disponibilité des vaccins, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé à votre bureau de la santé publique, à votre poste de soins infirmiers, au cabinet de votre médecin, à votre pharmacie ou à votre centre d'accès communautaire.

## Pour en savoir plus sur la grippe et le vaccin contre la grippe :

Parlez à un fournisseur de soins de santé.

Téléphonez à Health Links – Info Santé au 204 788-8200 à Winnipeg ou au 1 888 315-9257 sans frais ailleurs au Manitoba;

Ou visitez :

- **Programme manitobain de vaccination contre la grippe saisonnière :**  
[www.gov.mb.ca/health/flu/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/health/flu/index.fr.html)
- **Comité consultatif national de l'immunisation :**  
[www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/guide-canadien-immunisation-declaration-vaccination-antigrippale-2018-2019.html](http://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/guide-canadien-immunisation-declaration-vaccination-antigrippale-2018-2019.html)